

Publié le 13 août 2020 à 18h11 Modifié le 13 août 2020 à 22h22

Contre la solitude, un habitat participatif pour seniors



Régine Lafosse, Édith Paul et Françoise Ferry sont à la tête de ce projet solidaire, avec l'aide, notamment, de Gaïd Beauverger (à gauche). (Le Télégramme/Carole Le Goff)

Lecture : 3 minutes

D'ici deux ou trois ans, un habitat participatif pour seniors devrait sortir de terre dans le quartier de la gare, du côté de Saint-Martin-des-Champs. Édith, Régine et Françoise, mènent le projet depuis cinq ans.

Régine, Françoise et Édith, trois habitantes du pays de Morlaix se sont lancées en 2015 dans un projet ambitieux : la création d'un habitat participatif pour seniors qui accueillera huit personnes. Accompagnées par Gaïd Beauverger, salariée de l'association Ti an Oll, et par la mairie de Saint-Martin-des-Champs, elles ont déjà obtenu l'accord d'un bailleur social qui financera l'habitat. D'ici deux à trois ans, elles pourront investir leurs nouveaux logements dans les locaux, d'ici là refaits, du Centre Gallouedec, de Saint-Martin-des-Champs.

Une prise de conscience

L'idée a germé dans leur esprit à la suite de leur participation à la pièce de théâtre Confidences et cartons (<https://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/bien-vieillir-une-piece-qui-va-chambouler-19-11-2014-10430267.php>), qui abordait la question du bien vivre après 60 ans. Amies depuis une dizaine d'années, elles ne voulaient plus vivre seules dans des grandes maisons vides et subir l'isolement. Et le confinement n'a fait que confirmer leur résolution. « On ne peut pas vivre sans lien social. Pendant le confinement, on voyait les personnes âgées dans les maisons de retraite pleurer parce qu'elles étaient seules dans leur chambre. C'était une horreur », explique Édith.

Fortement impliquée dans cette initiative solidaire, Edith a vendu sa maison, il y a trois ans et habite désormais un appartement à Saint-Martin-des-Champs, le temps de voir le projet

aboutir. Françoise et Régine devront également quitter leurs logements actuels. Les trois complices dépendent maintenant de l'agenda des appels d'offres, décalé à cause du confinement, qui vise à sélectionner l'architecte qui aura pour mission de dessiner les plans. Le chemin est long mais leur motivation reste intacte, parce que l'habitat partagé représente « une vraie réponse à la solitude et à l'écologie », informe Gaïd Beauverger.

Un habitat sur-mesure

Les appartements seront bâtis autour de la salle commune de 50-70 m² qui comprendra un espace de vie pour tous : un salon avec un canapé et une cheminée, un espace cuisine, une chambre pour les familles et les amis en visite... Entre le rez-de-chaussée et le premier étage, accessible via un ascenseur, ce seront huit appartements T2, qui composeront l'habitat partagé. Outre, les nécessaires chambres, cuisines, salle de bains et espace extérieur privatisé, chacun des appartements sera adapté aux demandes de son locataire. Les trois complices, ont déjà choisi : « On veut des rangements, et des espaces personnels, soit une terrasse, soit un balcon ».

Pour elles, la priorité est d'être entourées, pour parer à la solitude « mais on est des femmes indépendantes », revendique Édith. Elles veulent donc conserver des espaces de vie privée. Pour un loyer de 350 € par mois, les habitants disposeront également d'une petite cour, dans laquelle ils pourront faire pousser « des herbes de cuisine, et on veut des grandes jardinières aussi », ajoutent-elles.

« Prendre soin les uns des autres »

Le logement sera situé en centre-ville. Un avantage pour Françoise qui habite Plourin-lès-Morlaix. Et le lieu ne laisse pas indifférentes nos septuagénaires. « Ce qui me touche c'est que la classe qui deviendra la salle commune est une classe de mon ancienne école primaire », explique Édith. Les amies ont préféré avoir recours à un bailleur afin d'éviter les problèmes de succession. C'est aussi une sécurité pour leurs familles. « L'habitat participatif nous permettra de se regrouper et de prendre soin les uns des autres. On ne sera pas une charge pour nos enfants, dès qu'on aura un problème de santé », indique Régine.

Afin, de s'assurer que l'entente règne au sein du logement, les participants devront signer une charte relative aux lieux de vie, aux tâches ménagères ou du rythme des réunions qui feront fonctionner la salle commune. Il faudra également que les personnes qui s'installeront dans l'habitat participatif partagent les mêmes valeurs de vivre ensemble et la même philosophie.

Pratique

Pour plus de renseignements, contacter l'association Ti an Oll — La Courte Échelle au 02 98 63 42 89.